Image not found or type unknown

LE PLAN FORMATIONS PRIORITAIRES POUR L'EMPLOI : UNE PRIORITE DEVENUE URGENCE

publié le **09/01/2014**, vu **2672 fois**, Auteur : NADIA RAKIB

Lors de la grande conférence sociale de cet été, l'État, les régions et les partenaires sociaux se sont entendus en faveur d'un plan d'action destiné à mobiliser la formation professionnelle pour aider à pourvoir les offres d'emplois non pourvues faute de candidats ayant les compétences adaptées.

Alors le Gouvernement s'est infiltré dans cette brèche en lançant le plan formations prioritaires pour l'emploi. L'objectif tendait vers l'entrée de 30 000 chômeurs en formation supplémentaires avant la fin de l'année 2013. Ceci, dans des secteurs et des métiers pouvant offrir des opportunités d'emploi à court ou moyen terme.

Le coût de cet « investissement socialement responsable » serait de l'ordre de 200 millions d'euros.

Début décembre 2013, on comptait déjà 35 475 inscriptions en stage et entrées effectives et 29 517 demandeurs d'emploi avaient pu commencer leur formation. Un bel exploit puisque l'objectif de 30 000 entrées à la fin de l'année 2013 a été dépassé !

En l'occurrence, les domaines de formation concernent le commerce, les transports, les secteurs sanitaire et social, l'hôtellerie restauration, le bâtiment et les travaux publics mais aussi l'industrie dans ses différentes composantes (génie industriel, mécanique, électrotechnique, agro-alimentaire, manutention).

L'année 2014 inscrira donc ce plan formations prioritaires pour l'emploi dans la longévité en misant toujours sur le développement des compétences et des qualifications en vue de parvenir à une inversion durable de la courbe du chômage.

Pour l'heure, il nous faudra patienter jusqu'à la nouvelle réunion de mobilisation pour l'emploi qui se tiendra le 27 janvier entre le ministre Michel SAPIN, les partenaires sociaux et les régions. Sa finalité consistera à programmer 100 000 formations prioritaires pour l'emploi supplémentaires en 2014 notamment grâce à l'appui de l'État, de Pôle emploi, des organismes paritaires et des régions.

En outre, la mise en œuvre du plan formation prioritaires pour l'emploi conforte le partenariat entre les financeurs de la formation professionnelle. Dans cette même logique de coordination, la formation des demandeurs d'emploi devrait s'inclure dans différentes dispositions du projet de loi relatif à la formation professionnelle, l'emploi et la démocratie sociale qui sera présenté en conseil des ministres le 22 janvier prochain.

Espérons que ces mesures sociales ne soient pas « des pansements sur une jambe de bois » et que des résultats concrets se traduisent via une reprise solide de l'emploi en France et un redressement de notre économie impliquant une véritable confiance des investisseurs.

Nadia RAKIB

Dirigeante CLINDOEIL SOCIAL

www.clindoeil-social.com

Source

Compte-rendu du Conseil des ministres du 8 janvier 2014

Copyright © 2026 Légavox.fr - Tous droits réservés